

SCRIPTA

Numéro Scripta : 6064

Auteur(s) : Hersende, femme de Ribald d'Omonville [particulier]

Bénéficiaire(s) : Richard Ier de Bayeux, Les Préaux, Saint-Pierre de Préaux (abbé)

Genre d'acte : notice

Authenticité : non suspect

Datation : [1101, 30 août-1106, 27 septembre]

Action juridique : donation

Langue du texte : latin

Analyse

Hersende, épouse de Ribald d'Omonville, et son fils Robert donnent aux moines et à Richard, abbé de Saint-Pierre de Préaux, pour l'âme de leur époux et père la dîme que ce dernier levait à Martainville le jour de sa mort : deux tiers (« duas garbas ») pesant tant sur son domaine que sur ses tenants, le troisième revenant au prêtre. En raison du partage de tout l'argent qu'à sa mort Ribald avait laissé à Saint-Pierre, Hersende et Robert reçoivent des moines et de l'abbé la société de l'abbaye.

Tableau de la tradition

Éditions principales

- a. Delisle Léopold, Passy Louis, *Mémoires et notes de M. Auguste Le Prévost pour servir à l'histoire du département de l'Eure*, Évreux, Hérissey, 1862-1869, 3 vol., t. 2, p. 390 (extrait).
- b. Rouet Dominique, *Le cartulaire de l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre-de-Préaux (1034-1227)*, Paris, Éditions du CTHS (Collection de documents inédits sur l'Histoire de France, section d'Histoire et de Philologie des civilisations médiévales ; série in-8°, 34), 2005, n° A149, p. 139-140.

Indications

Canel Alfred, *Essai historique, archéologique et statistique sur l'arrondissement de Pont-Audemer*, Paris-Brionne, Vimont, 1833-1834, 2 vol., t. 2, p. 496. Caresme Anatole (Abbé), Charpillon, *Dictionnaire historique de toutes les communes du département de l'Eure*, Les Andelys, Delcroix, 1868-1879, 2 vol., t. 2, p. 510.

Dissertation critique

Sur la datation de cet acte, voir ROUET, Cartulaire de Saint-Pierre-de-Préaux, n° A149, p. 140.

Texte établi d'après b

Tempore Roberti Normannie comitis, filii regis Anglorum Willelmi, defunctus est Ribaldus de Osmundivilla, cujus uxor Hersendis et filius eorum, Robertus nomine, Pratellum venerunt dederuntque sancto Petro et abbati Ricardo et fratribus ipsius loci decimam quam idem Ribaldus in Martinivilla, eo die quo vivus et mortuus fuit, habebat : scilicet de suo dominio ac de omnibus qui de eo tenebant, duas garbas ; terciam enim presbiter habebat. Propter quod particionem tocius pecunie quam prefatus vir habebat sancto Petro moriens reliquerat, insuper et societatem loci abbas et monachi eis contulerunt. Ex parte eorum testes fuerunt : Ricardus de Luisores ; Landricus de La Landa ; Robertus de Heldinvilla ; Anshetillus, faber ; Ricardus Meitarius ; Gisloldus, presbiter ejusdem ville ;

Robertus Rufus. Ex parte vero abbatis : Rainowardus ; Aitardus et Osmundus, presbiteri ; Hunfridus, filius Roberti ; Adam ; Ascelinus ; Hugo, filius Radulfi de Sellis.